

discussions parfois enflammées à ce sujet car les critiques de la population sont vraiment sévères et les commentaires se font même orageux.

On peut dire que la cote d'amour des libéraux prend une dégringolade rapide avec ce projet de loi. J'avais d'ailleurs prévenu le ministre des Finances (M. Turner), lors de la présentation de son exposé budgétaire, que cette augmentation du prix de l'essence constituerait une mesure néfaste à tous points de vue. C'est la mesure la plus négative de tout son budget, à un point tel qu'à elle seule, elle permet de conclure, et tout le monde se le dit, que cette année il n'y aura sûrement pas d'élections. Lorsqu'on se donne la peine d'étudier ce projet de loi et les conséquences que son application entraînera, il faut réellement chercher pour trouver à qui il pourra profiter.

Personne ou à peu près ne pourra bénéficier de retombées positives découlant de ce projet de loi alors que d'un autre côté, la grande favorisée sera l'inflation qui va tout simplement augmenter encore davantage. J'ai déploré dans ma réponse au discours sur le budget, et je le déplore encore aujourd'hui, le fait que ceux qui sont le plus durement touchés par cette mesure inacceptable, ce sont encore les travailleurs, les ouvriers et les cultivateurs. De son côté, la Chambre de commerce du Canada exprime aussi l'avis que le grand perdant dans cette affaire est le citoyen moyen, qui a très peu de moyens à sa portée pour participer à la reconquête de son autosuffisance. Cela veut dire que c'est directement son pouvoir d'achat qui est atteint encore une fois, sans qu'il y ait pour lui de récupération possible de cette importante perte financière à laquelle il ne peut échapper.

● (1530)

Mais un fait inévitable va se produire si le gouvernement continue ainsi à étouffer les travailleurs canadiens qui constituent la base dans notre pyramide économique du système financier tel que nous le connaissons actuellement. En effet, si on ne leur permet pas de s'ajuster et de faire face aux difficultés que nous rencontrons, la situation pourrait craquer de toutes parts et aggraver encore de beaucoup les problèmes d'ordre économique que le Canada rencontre aujourd'hui.

La semaine dernière, ici même à Ottawa, la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires a publié son rapport d'une étude effectuée de janvier 1973 à avril 1975, et les résultats nous font grandement réfléchir puisqu'ils affectent directement le Canadien moyen et surtout les familles à revenu modique. Pour cette période, le prix du pain a augmenté de 51 p. 100 et le prix du lait frais de 54 p. 100, alors que l'indice des prix à la consommation pour l'ensemble des aliments consommés à la maison a grimpé de 35 p. 100.

Ces faits sont vraiment significatifs, et si on ajoute encore l'augmentation de 10c. le gallon d'essence, à tous les points de vue, cela devient pratiquement un non-sens.

Mercredi dernier, le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) a très bien décrit la situation pénible des travailleurs de sa région qui doivent parcourir plusieurs milles en voiture chaque jour pour se rendre à leur travail. Voici ce qu'il disait:

Or, le ministre impose à ces gens une taxe de 10c. le gallon d'essence. Même s'ils voyagent en groupe, et ils le font, ils ne peuvent réclamer les frais d'essence, y compris cette taxe d'accise. Pour se rendre au travail, ils doivent utiliser leur voiture de la même manière que le médecin dans l'exercice de sa profession. Ils se servent de leur voiture aux mêmes fins, mais le médecin peut réclamer une déduction...

Taxe d'accise—Loi

Il peut recevoir un remboursement de cette taxe, tandis que le travailleur n'en a pas les moyens.

Je tiens d'ailleurs à signaler que cette situation où les travailleurs doivent absolument utiliser leur auto pour aller au travail, est la même un peu partout au Canada. Il n'y a en réalité que les villes d'une certaine importance qui peuvent offrir un certain choix dans les moyens de transport pour se rendre au travail. Chez moi, dans la circonscription de Richmond, la même situation existe. Plusieurs travailleurs doivent utiliser leur automobile pour se rendre à leur travail aux usines de Richmond, de Windsor, de Brompton, de Sherbrooke, de Valcourt, de Disraeli, de Weedon, et à d'autres endroits. Là comme ailleurs, nos travailleurs seront affectés par cette taxe.

Il y a aussi une autre catégorie de perdants, et ce sont les agriculteurs. D'ailleurs le président de la Fédération canadienne de l'agriculture a sévèrement critiqué le dernier budget fédéral, et il a signalé les conséquences néfastes de l'augmentation du prix de l'essence. Il a clairement indiqué que, d'une part, même si le budget prévoit une exemption pour les agriculteurs, ceux-ci subiront l'augmentation des prix en août prochain, et que d'autre part, les prix des nombreux sous-produits du pétrole, nécessaires en agriculture, vont automatiquement grimper encore une fois. C'est donc dire qu'eux aussi vont devoir subir les contrecoups de cette hausse, et que cela va entraîner inévitablement une augmentation des coûts des produits alimentaires. C'est un cercle vicieux, et actuellement le gouvernement maintient la poussée inflationniste, par des mesures aussi illogiques et nuisibles que celles prévues dans le bill C-66.

Cependant le gouvernement aimerait bien faire porter à quelqu'un d'autre l'odieux d'une mesure aussi impopulaire, mais il y arrivera peut-être beaucoup plus difficilement cette fois-ci. En effet, les compagnies pétrolières ont également réagi. Tous interviennent pour mettre cartes sur table, ce qui peut déjouer la stratégie du gouvernement et clarifier vraiment la situation. La Chambre de Commerce du Canada est intervenue par exemple pour dire que ces hausses de prix des produits pétroliers profitent aux gouvernements fédéral et provinciaux, mais non pas aux compagnies pétrolières. M. B. T. Johnson, président du comité exécutif de la Chambre, a déclaré ce qui suit:

A moins que les provinces productrices ne réduisent leur taux de redevances, le montant de \$1.50 continuera d'être pris entier par le fédéral et les gouvernements provinciaux jusqu'au 31 décembre 1975, et par la suite, le gouvernement recevra environ \$1.25 ou 83 cents.

● (1540)

Ces déclarations sont vraiment intéressantes et apportent un éclairage important sur tout le problème. Par ailleurs, le président de la Gulf Oil Canada Ltd., M. Jerry McAfee, a déclaré que le budget fédéral ne tenait pas compte des causes réelles de la crise que l'industrie pétrolière connaît actuellement et que ce sont les gouvernements qui empocheront presque toutes ces augmentations de prix. M. McAfee a continué en disant ce qui suit:

Quelle que soit l'explication qu'en donne le gouvernement, l'essentiel est que le public comprenne que les sociétés pétrolières, qui ont besoin de fonds pour l'exploration, ne toucheront rien des sommes qui seront recueillies par suite de l'imposition de la nouvelle taxe d'accise de 10c. le gallon d'essence et de l'augmentation de \$1.50 le baril du prix du pétrole.

Ils ont tout raflé! Les deux tiers de l'augmentation du prix du pétrole brut iront aux provinces productrices et le dernier tiers, à Ottawa, le gouvernement fédéral gardera évidemment tous les revenus provenant de la taxe d'accise, probablement pour maintenir dans tout le Canada un prix uniforme pour le pétrole brut, même dans les régions qui importent le pétrole plus coûteux.